

Assemblée Nationale
Monsieur Richard FERRAND
Président
(courrier interne)

*N/réf : JCT/ALB 2018/11/28
à rappeler dans toutes les correspondances*

Courrier également adressé à Monsieur le Président du Sénat

Paris, le 28 novembre 2018

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,

La situation que connaît aujourd'hui la France mérite que toute la classe politique se préoccupe des conséquences et des impacts des décisions prises par ses élus, notamment par ses élus parlementaires. Pour autant que nous, parlementaires, prenions toute notre part de responsabilité de la situation actuelle pour faire en sorte qu'elle ne perdure pas.

Nous avons tous constaté et condamné les agressions des forces de l'ordre par des casseurs. Nous constatons tous, toutes étiquettes politiques confondues, que la liberté de chaque citoyen de manifester est dangereusement menacée par des casseurs très organisés. Tous les élus et responsables politiques interrogés au soir de ce samedi 24 novembre ont tous déclaré sur tous les médias, quelle que soit leur étiquette politique, qu'il fallait bloquer les casseurs.

Je vous demande donc solennellement de créer conjointement avec Monsieur le Président du Sénat une commission spéciale commune constituée de 51 commissaires (trois législateurs de chacun des 17 groupes politiques et non-inscrits des deux chambres), pour travailler immédiatement au retour de l'ordre public dans notre République.

Une commission qui aura quatre mois pour toilettier le droit régissant l'ordre public et pour bâtir un texte de loi, à adopter à la quasi-unanimité le 30 juin 2019 au plus tard, pour qu'enfin ce soient les casseurs qui aient peur et non les citoyens dont nous devons garantir la liberté de s'exprimer et de manifester sur la voie publique en toute sécurité pour tous.

Je suis intimement persuadé que seule une proposition forte, partagée par tous sur les bancs des deux hémicycles, permettra que l'ordre public règne à nouveau dans nos campagnes et dans nos villes.

Le temps politique que nous vivons nécessite des accords entre législateurs bien au-delà des accords entre partis politiques. E. Macron, alors candidat, avait profité du rejet de la politique par les citoyens pour rassembler les électeurs autour de son projet. Il y a aujourd'hui urgence, au-delà de toute considération politicienne et en vertu de la séparation des pouvoirs, à ce que nos cœurs de législateurs battent pour préserver durablement les libertés individuelles de chaque citoyen.

Aujourd'hui quelle que soit notre appartenance politique, les Français attendent de nous, parlementaires, des actions et des engagements forts pour notre pays dans l'intérêt général de nos enfants et petits-enfants. La peur doit changer de camp pour rejoindre tous les camps qui menacent la liberté et la fraternité dans notre République Française.

L'Assemblée et le Sénat sortiraient assurément grandis d'une telle initiative et réconcilieraient sans aucun doute les Français avec le législateur.

Je vous remercie de l'attention portée à ce courrier et vous prie de croire, Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, en l'assurance de ma considération respectueuse et républicaine.



Jean-Charles TAUGOURDEAU
Député de Maine-et-Loire